



INTRODUCTION À L'URBANISME



FORMATION CERTIFIANTE



FINANCEMENT OPCO, AGEFICE, FIF-PL



ACCÈS DE 6 MOIS À LA PLATEFORME

2H

DE FORMATION

CONTACT

Mail : contact@popacademy.fr

Téléphone : 05 54 54 40 04

Accompagnateur : Théo SUDRE

MODALITÉS

Durée : 2h

Horaires : A convenance

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

MOYENS

Pédagogiques :

Cours théoriques

Questions/Réponses

Matériels :

Ordinateurs/Tablettes/Smartphones

Méthodes d'évaluation :

Quiz de QCU alternés

FINANCEMENT

Action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. La Pop Academy vous accompagne dans les démarches de financement.

OBJECTIFS

Maîtriser les règles d'urbanisme pour une pratique conforme et responsable.

Comprendre les principes fondamentaux de l'urbanisme.

Identifier les documents d'urbanisme (PLU, SCOT, etc.) et leur portée.

Appliquer les règles de constructibilité et les autorisations d'urbanisme.

Analyser l'impact des projets immobiliers sur le territoire.

Informier et conseiller les clients en tenant compte des évolutions réglementaires.

L'urbanisme

Test positionnement 5.00

MODULE 1 : INTRODUCTION DE L'URBANISATION

1 DEFINITIONS ET HISTOIRE DE L'URBANISME 9.10

A DÉFINITION

B L'HISTOIRE DE L'URBANISME

2 LES ÉVOLUTIONS DU DROIT D'URBANISME 8.50

A LES PRINCIPES DE BASE DE LA PLANIFICATION URBAINE

1. Les Concepts fondamentaux

2. La planification des transports

B L'URBANISME DE PROJET

3 LES BASES DU DROIT DE L'URBANISME 7.48

A LES SOURCES EXTERNES

1 Un droit international évolutif

2 Un droit Européen aux impacts croissants

B LES SOURCES INTERNES

1 La loi

2 Le règlement

3 Les circulaires ou instructions

4 La jurisprudence

4 LES ACTEURS DE L'URBANISME 40.37

A L'ADMINISTRATION D'ETAT

1 L'organisation centrale

2 Les services déconcentrés

B LES COLLECTIVITÉS LOCALES

C LES ORGANISMES D'ÉTUDE ET DE CONCEPTION

1 Les agences d'urbanisme

2 Les conseils départementaux d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)

3 Les organismes d'aménagement et d'intervention foncière

4 L'intervention des propriétaires

D LES COMMISSIONS SPÉCIFIQUES

5 LE CADRE D'INTERVENTION DU DROIT D'URBANISME.

A. OBJECTIFS ET ENJEUX 7.24

B. HIÉRARCHIE ET NORMES

C. PARTICIPATION ET CONCERTATION 6.18

D. ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET DURABILITÉ 5.56

QUIZ